



Récapitulatif Amendes, litiges et plans d'économies

Amendes et litiges :

- **15 milliards d'€** de pertes et dépréciations suite aux subprimes depuis 2007
- **4,82 milliards d'€** de pertes dans l'affaire Kerviel en 2008
- **445,8 millions d'€** d'amende infligée en décembre 2013 par la commission européenne suite à des accusations de manipulation du marché de taux Euribor. En avril 2016, cette amende a été réduite à 227,7 millions d'€.
- **963 millions d'€** versés au fonds souverain libyen Libyan Investment Authority (LIA) en Mai 2017 pour éviter un long procès concernant des faits de corruption
- **1,2 milliards d'€** versé pour la violation des embargos américains interdisant d'effectuer des transactions en dollars principalement avec Cuba, l'Iran et le Soudan.

Plans d'économies :

- **Ambition 2015 : 900 millions** sur la période 2012-2015
- **2015-2017 : 850 millions**
- **2017 : 220 millions**
- **Transform to Grow : 1,1 milliards à horizon 2020**

Pour régler les amendes liées aux litiges, il a fallu pendant toutes ces années constituer des provisions. Ce matelas a permis à Société Générale de ne pas être aujourd'hui en grande difficulté financière, mais il ne s'est pas fait sans mal.

L'ensemble des salariés du Groupe a dû subir des plans d'économies successifs depuis plusieurs années, qui ont permis de constituer ces provisions.

Cela s'est traduit par des effectifs qui se réduisent, des conditions de travail qui se dégradent, des taux de stress qui augmentent, des rémunérations qui se figent, des budgets informatiques de plus en plus restreints...

Ces restrictions ont touché toutes les entités du Groupe Société Générale : le réseau, les centraux mais aussi nos filiales en France, Crédit du Nord, Boursorama, ALD, Sogecap....mais aussi à l'étranger.

Quel est le message de la Direction aujourd'hui pour nous remercier d'avoir été malmenés pendant tout ce temps ?

Cela va continuer !